

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

AMENDEMENT

N ° DN457

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la deuxième phrase de l'alinéa 69, après les mots : « croissance exponentielle », supprimer le signe : « , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.